

Conseil communal de la commune déléguée de Saint Georges de Montaignu du Mardi 06 février 2024

Nom et prénom	Présent	Absent représenté	A donné pouvoir à	Absent
BOUTIN Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BREMOND Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHUPIN Anne-Cécile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
GILBERT Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PAVAGEAU Laëtitia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PIVETEAU Hubert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PELLETIER-CARNUS Laurence	<input type="checkbox"/>
PELLETIER-CARNUS Laurence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ROGER Richard	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	HERVOUET Éric	<input type="checkbox"/>
Assistait également à la réunion				

Éric HERVOUET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil délégué précédent

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

VIE LOCALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

1 – Vote des subventions de fonctionnement 2024 aux associations georgeoises

En fonction des critères d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives validés par le par décision n° 2020.09.29-15 du conseil municipal en date du 29 septembre 2020 et des dossiers de demandes de subventions réceptionnés en mairie au titre de l'année 2024, le détail du programme de subventionnement 2024 aux associations georgeoises sera présenté aux membres du conseil communal.

Associations culturelles

Proposition 2024

CULTURE - PATRIMOINE

Familles Rurales danse classique St Georges	1 800,00 €
Familles rurales danse Modern Jazz St Georges	3 420,00 €
Familles rurales Musique & Chant St Georges	2 250,00 €
Maines in Rock	1 000,00 €
Electr'au Dub	2 000,00 €
Atelier théâtre ados (Amicale Ecole Pub. St Georges)	1 200,00 €
Les Equilibristes (art du cirque)	900,00 €

Total Culture - Patrimoine 12 570,00 €

DIVERS

Comité des fêtes St Georges	4 000,00 €
Chasse – St Georges	200,00 €

Total Divers 4 200,00 €

TOTAL GÉNÉRAL 16 770,00 €

Associations sportives

Proposition 2024

St Georges-Guyonnière Football Club *	41 942,82 €
Montaigu-Vendée Handball	18 000,00 €
St Georges Montaigu-Vendée Basket	20 223,39 €
Sports en herbe – Familles Rurales	1 960,00 €
Bike Park Montaigu-Vendée	1 000,00 €
AX STG Auto-Cross	18 000,00 €
Moby Delta Cross	2 000,00 €

TOTAL 103 126,21€

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

EDUCATION, FAMILLES ET COHESION SOCIALE

1 – Subventions aux associations gestionnaires enfance et petite enfance 2024

Les associations dénommées ci-dessous ont respectivement conclu une convention partenariale avec la commune de Montaigu-Vendée, répondant à l'obligation légale d'une contractualisation pour toute subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Tel que présentés lors de la commission Enfance, familles et cohésion sociale du 22 janvier dernier, les membres du conseil municipal seront invités à délibérer sur les montants des subventions, pouvant être versées aux associations :

Associations	Services proposés	Subventions 2024
Familles Rurales – Association locale Saint-Georges-de-Montaigu	Accueils périscolaire et extrascolaire Lieu d'accueil enfants/parents	132 200 €
Crèche Les P'tits Câlins	Accueil du jeune enfant	61 523 €

.Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

ENVIRONNEMENT, MOBILITÉS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 – Echange foncier – 5 La Gerverie

Monsieur Elliot MARION est propriétaire du bien situé à Montaigu-Vendée (85600), Commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu – 5 La Gerverie et cadastré 217 section AO numéro 52. Monsieur MARION a pour projet de diviser et céder une partie de ce bien. Lors des opérations de bornage, il a été constaté que l'alignement existant n'était pas conforme au cadastre. C'est pourquoi et après échange avec Monsieur MARION, il est proposé de régulariser cette situation en procédant à un échange de parcelles dépendant du domaine public et appartenant à la commune de Montaigu-Vendée contre une partie du terrain appartenant à Monsieur MARION. Cet échange permettrait ainsi de respecter l'alignement.

Les membres du conseil municipal seront invités à approuver cet échange tel que présenté ci-dessus.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

2 – Cession foncière rue de la Fontaine

Dans le cadre de la densification de dents creuses identifiées dans les anciens lotissements de Montaigu-Vendée, il est proposé de céder un ancien espace vert situé rue de la Fontaine à Saint-Georges-de-Montaigu.

La parcelle, cadastrée section ZN numéro 536, dispose d'une surface de 530 mètres carré.

Elle a fait l'objet d'une désaffectation, d'un déclassement et d'une intégration au domaine privé communal lors du conseil municipal du 1^{er} février 2022.

Il sera proposé aux membres du conseil municipal de céder la parcelle à Monsieur et Madame EVEILLARD, au prix de 125 euros le mètre carré, soit 66 250,00 €

Il sera également proposé que les frais d'actes soient à la charge des acquéreurs, Monsieur et Madame EVEILLARD.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

ESPACES PUBLICS ET MOYENS TECHNIQUES

1 – Convention de travaux, d'entretien et de participation financière avec le Département – RD137, rue des Maines

Dans le cadre de la réalisation des aménagements de sécurité de la rue des Maines (RD137) sur la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu, le Conseil Départemental de la Vendée a transmis une convention de travaux et d'entretien afin d'autoriser la commune à réaliser les travaux ainsi qu'une convention de financement par offre de concours.

Le Conseil Départemental de la Vendée autorise la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu à :

- Élargir la chaussée ;
- Créer des trottoirs bordurés ;
- Créer une priorité à droite au carrefour de la RD137 et de la Place Raymond Dronneau ;
- Mettre en œuvre les revêtements proposés ;
- Créer les stationnements longitudinaux ;
- Réaliser les marquages et la signalisation verticale ;
- Poser le mobilier urbain proposé ;
- Réaliser les plantations prévues.

La maîtrise d'ouvrage de la totalité des travaux est assurée par la commune sous sa propre responsabilité. Elle prend en charge l'ensemble des missions : études, procédures administratives et surveillance des travaux.

Le Conseil Départemental indique que la Ville de Montaigu-Vendée fera son affaire de la déclaration de la TVA et de la demande de versement à son profit des fonds de compensation de la TVA et indique renoncer lui-même à solliciter le Fond de Compensation de la TVA pour la réalisation des travaux.

La convention précise les conditions d'entretien des aménagements réalisés. En effet, le Département assurera :

- l'entretien et les importantes réparations de chaussée en enrobé noir ;
- l'entretien de la signalisation verticale et horizontale de priorité, hormis le panneau lumineux.

La Ville de Montaigu-Vendée aura la charge de l'entretien du reste des aménagements réalisés.

Le Conseil Départemental de Vendée indique sa participation par Fonds de Concours à la réalisation de la couche de roulement de la rue des Maines pour une surface de 1 185 m² à hauteur de 8 891,70 €.

Il sera proposé aux membres du conseil municipal d'approuver lesdites conventions, d'autoriser leurs signatures et de solliciter le versement au profit de la ville de Montaigu-Vendée du fond de compensation de la TVA pour la réalisation des travaux ainsi que la participation financière du Département à hauteur de 8 891,70 €.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point aménagement :

Aménagement du rond-point Des Grands Moulins

Dates à retenir :

Course cycliste « Les plages Vendéennes »	Le 11/02/2024
Réunion D'information « Colosse aux Pieds D'Argile ». Prévention des agressions sexuelles des enfants dans le sport. Action menée par le S2GFC	Le 06/03/2024 à 18H30
51 -ème Mondial Football Montaigu	Du 26/03/2024 au 01/04/2024
Printemps du livre	Du 19/04/2024 au 21/04/2024
Saint-Georges-En Fête	Le 20/04/2024 au 21/04/2024
Passage de la flamme olympique à Montaigu	Le 04/06/2024
Fête de la musique Maines In Rock	Le 07/06/2024
Élections Européennes	Le 09/06/2024

Fête de l'école Des Maines	Le 15/06/2024
Kermesse École Saint Martin Durivum	Le 16/06/2024
Soirée Des Ephémères à Saint-Georges-De-Montaigu	Le 17/07/2024
Auto Cross	Du 20/07/2024 au 21/07/2024
Festival Electro Dub	Le 26/07/2024
SX Super Cross	Le 31/08/2024